

L'importance de l'hôtellerie-restauration pour l'économie et le marché du travail en Suisse



Méthodologie

Résumé basé sur le chapitre 2 du rapport final

Rüslikon, juillet 2021

Limites du système

La délimitation de l'hôtellerie-restauration suit la classification des branches de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'étude distingue les sous-branches comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1: L'hôtellerie-restauration et ses sous-branches

NOGA-N°	Branche
55	Hébergement
551	Hôtels, auberges et pensions
552	Hébergement touristique et autres hébergements de courte durée
553 - 559	Terrains de camping parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs et autres hébergements
56	Restauration
561	Restaurants et services de restauration mobile
562	Traiteurs et autres services de restauration
563	Débites de boisson (bars, discothèques, dancings, night clubs avec débit de boisson)

Source: Tableau de Rütter Soceco

En outre, l'importance économique des branches liées à l'hôtellerie-restauration est prise en compte. Outre les branches incluses dans la chaîne d'approvisionnement de l'hôtellerie-restauration, la formation initiale et continue pour l'hôtellerie-restauration, en tant que partie du domaine de la formation, et les remontées mécaniques sont inclus dans les branches connectées.

Une distinction supplémentaire est faite entre les perspectives de l'entreprise et celles du lieu de travail. Les entreprises peuvent également avoir des lieux de travail en dehors de leur propre branche. Dans le cadre de l'étude, l'importance économique directe de l'hôtellerie-restauration en Suisse est décrite du point de vue des entreprises, par analogie avec les comptes nationaux de l'OFS. En revanche, l'importance économique régionale et les modèles de calcul concernant les effets indirects sont évalués selon la perspective du lieu de travail. D'une part, cela suit la pratique de l'OFS dans le calcul des produits intérieurs bruts cantonaux. D'autre part, cela permet une comparaison des données entre la Suisse et les cantons.

L'importance économique au niveau régional est calculée au niveau cantonal. L'importance de l'hôtellerie-restauration pour les différents types de régions est basée sur une typologie spatiale de l'OFS, qui distingue 25 types spatiaux différents, par exemple en différenciant les régions urbaines et rurales, les régions de domicile et de travail ou les régions touristiques.

Les résultats de l'étude se réfèrent toujours à l'année 2018, car les données de l'emploi de la statistique structurelle des entreprises STATENT les plus récentes disponibles actuellement concernent cette année.

Prestations fournies par l'hôtellerie-restauration

Dans le cas de l'hébergement, les prestations de l'hôtellerie-restauration sont mesurées en fonction du nombre de personnes qui passent la nuit et du nombre de nuitées. Les données proviennent d'enquêtes menées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et d'extrapolations d'enquêtes par sondage (parahôtellerie). Dans le cas de la restauration, le nombre de clients accueillis et le nombre de consommations sont les facteurs décisifs. Les valeurs pour la population du pays peuvent être déterminées à l'aide d'un sondage représentatif auprès de la population résidente permanente de la Suisse, qui est régulièrement réalisée par l'institut d'études de marché AmPuls et commandée notamment par GastroSuisse (AmPuls 2020). La consommation des clients étrangers est estimée à l'aide du Compte satellite du tourisme publié par l'OFS, de la statistique de l'hébergement HESTA et de la statistique de la parahôtellerie PASTA.

Importance économique de l'hôtellerie-restauration

Pour mesurer l'importance économique de l'hôtellerie-restauration, on peut utiliser différentes variables clés, qui sont également utilisées dans les comptes nationaux. Les termes et concepts utilisés dans les comptes nationaux, qui sont expliqués ci-dessous, permettent une comparaison avec l'importance économique d'autres branches.

- La *valeur de la production brute* d'une entreprise ou d'une branche correspond approximativement au chiffre d'affaires interne, mais elle est calculée pour les comptes nationaux avec quelques ajustements, par exemple lors de l'enregistrement des marchandises ou de la constitution de stocks.
- La *valeur ajoutée brute* correspond à la valeur ajoutée créée par une entreprise ou une organisation au cours d'une période donnée, et est calculée comme la différence entre la valeur de la production brute et la somme de biens intermédiaires achetés à des tiers. La valeur ajoutée brute correspond à la contribution au produit intérieur brut (PIB). Il s'agit donc de la variable clé pour mesurer et comparer la performance économique d'une branche.
- Le terme *biens intermédiaires* fait référence à tous les biens et services qui sont achetés à des tiers afin d'être utilisés pour la production des propres produits ou des services dans l'entreprise. Les biens d'investissement ne sont pas inclus dans les biens intermédiaires.
- Un certain volume de travail est nécessaire pour produire les prestations économiques. Ce volume, *l'emploi*, est exprimé en équivalents plein temps (EPT) afin de rendre compte de manière adéquate des emplois à temps plein et à temps partiel.
- Le rapport entre le nombre d'équivalents plein temps et la valeur ajoutée brute est appelé *intensité du travail*. Elle est la valeur réciproque de la productivité du travail.

Importance économique directe

L'importance économique *directe* de l'hôtellerie-restauration mesure les indicateurs de l'hôtellerie-restauration, tels que délimités dans les statistiques officielles (hébergement et restauration). Elle peut être saisie à partir de statistiques existantes, en combinant différentes sources. Il convient de faire une distinction entre la perspective de l'entreprise et celle du lieu de travail.

Les données sur l'emploi dans les branches de l'économie nationale du point de vue des entreprises et des lieux de travail sont publiées par l'OFS dans la statistique structurelle des entreprises STATENT. Les données sont disponibles dans des ventilations détaillées par commune.

La valeur de la production brute et la valeur ajoutée brute de l'hôtellerie-restauration du point de vue des entreprises sont publiées par l'OFS dans le compte de production. Toutefois, aucune distinction n'est faite entre hébergement et restauration. Afin de déterminer des données détaillées pour les sous-branches mentionnées, les statistiques de la TVA et les *Structural Business Statistics* (SBS) publiées par Eurostat ont été consultées. La valeur de la production brute et la valeur ajoutée brute du point de vue du lieu de travail sont calculées à partir de STATENT en utilisant les chiffres clés sur la productivité du travail et la part de la valeur ajoutée dans la valeur de la production brute, qui sont disponibles pour le point de vue de l'entreprise.

L'hôtellerie-restauration est une part importante de l'économie du tourisme. Les prestations fournies aux clients qui séjournent en dehors de leur environnement habituel (par exemple, lieu de domicile ou de travail) sont considérées comme des prestations touristiques. La détermination de la part du tourisme 2018 est basée sur les données de l'OFS en combinaison avec les données du compte satellite du tourisme publiée par l'OFS. Les exportations de l'hôtellerie-restauration reposent également sur des données du compte satellite du tourisme (CST).

Importance économique indirecte

Au-delà de son importance économique directe, l'hôtellerie-restauration est liée à d'autres branches de l'économie nationale par une grande variété de relations économiques. Les effets économiques indirects de l'hôtellerie-restauration comprennent les activités économiques qui dépendent de l'hôtellerie-restauration. On peut distinguer les effets indirects suivants:

- *Effet de consommation intermédiaire*: l'hôtellerie-restauration achète un grand nombre de biens intermédiaires à d'autres branches, qui sont ensuite transformés dans le cadre de sa propre production. Dans le cas de l'hôtellerie-restauration, il s'agit, par exemple, de produits agricoles, denrées alimentaires et boissons ou des services commerciaux et de transport. Les branches fournisseuses, à leur tour, ont besoin de divers biens intermédiaires provenant d'autres branches. Par conséquent, l'hôtellerie-restauration déclenche des activités économiques dans des chaînes de valeur complexes et parfois transfrontalières. La somme de ces activités économiques est saisie dans le cadre de l'effet de consommation intermédiaire.
- *Effet de bien d'investissement*: l'hôtellerie-restauration utilise également dans sa propre production des biens d'investissement, qui s'usent avec le temps et doivent être remplacés régulièrement (par exemple: mobilier, équipements de cuisine ou bâtiments). Ces biens d'investissement sont produits dans des chaînes de valeur interprofessionnelles, déclenchant un large éventail d'activités économiques. On représente la «consommation» de biens d'investissement de préférence par les amortissements de la branche. La somme de ces activités économiques constitue l'effet de bien d'investissement.
- *Effet de revenus*: l'hôtellerie-restauration et les branches impliquées dans ses chaînes d'approvisionnement emploient des travailleurs et leur assurent un revenu. La grande part de ce revenu est utilisée par les employés pour des dépenses de consommation. Les biens et services consommés, à leur tour, doivent être produits dans des chaînes de valeur impliquant une variété de branches, déclenchant d'autres effets de biens intermédiaires et d'investissement. L'effet de revenus reflète les effets économiques créés dans ce processus.

Au-delà des effets économiques indirects mentionnés ci-dessus, l'hôtellerie-restauration est encore liée à d'autres branches. Il s'agit notamment du domaine de la formation et des installations touristiques, telles que les remontées mécaniques. Les prestations économiques générées par les effets indirects sont déterminées au moyen de calculs modélisés. Le modèle « input-output » *Impact_CH* développé par Rütter Soceco a été utilisé pour calculer ces effets.

Le tableau input-output actuel pour la Suisse forme la base des données pour le modèle. Les biens intermédiaires de l'hôtellerie-restauration qui y sont représentés se basent sur des tableaux d'autres pays européens. Pour solidifier et compléter ces données, des données comptables agrégées d'établissements suisses de restauration, fournies par la société fiduciaire Gastroconsult, ont été évaluées. On peut notamment en déduire les dépenses en denrées alimentaires, en services commerciaux, en charges immobilières et en loyers. Pour calculer l'effet de l'investissement, les amortissements de l'hôtellerie-restauration ont été estimés et alloués aux branches d'approvisionnement. L'estimation des amortissements totaux est basée sur la statistique de la valeur ajoutée de l'OFS.

Les branches connectées du domaine de la formation et des remontées mécaniques sont indiquées en supplément et ne sont pas incluses dans le calcul des autres effets indirects. L'effet indirect du domaine de la formation se fonde sur les statistiques de l'OFS concernant le nombre d'apprentis et d'étudiants (statistique de la formation professionnelle initiale SBG-SFPI, statistique des apprentis SDL, étudiants et diplômés des hautes écoles SHIS-studex). Le nombre d'employés des remontées mécaniques peut être consulté dans les STATENT.

Importance économique dans les régions et les cantons de la Suisse

L'analyse de l'importance économique régionale est basée sur les données sur l'emploi de STATENT, qui sont disponibles au niveau de la commune (perspective du lieu de travail). Cela permet d'analyser

les différentes typologies spatiales développées par l'OFS et l'Office fédéral du développement territorial (ARE), qui comprennent une attribution de chaque commune à un type spatial spécifique.

Afin de déterminer l'importance économique de l'hôtellerie-restauration pour les différents types de communes et de régions, la part de l'emploi (direct) de l'hôtellerie-restauration dans l'emploi total est déterminée dans chaque cas. Les effets indirects ne peuvent pas être inclus dans ce cas.

L'importance économique directe de l'hôtellerie-restauration pour les cantons est mesurée en termes de valeur ajoutée brute et d'emploi. Les données sur le nombre d'employés sont disponibles dans STATENT. Les données sur la valeur ajoutée de toutes les branches suisses sont calculées d'une part à partir des données sur l'emploi, en utilisant les chiffres clés de la productivité du travail. D'autre part, les résultats sont coordonnés avec les données cantonales agrégées de la valeur ajoutée de l'OFS. Les différences régionales concernant la productivité du travail dans l'hôtellerie-restauration s'expliquent par les salaires bruts, qui constituent entre 80% et 90% de valeur ajoutée brute.

L'importance économique indirecte de l'hôtellerie-restauration pour les cantons est déterminée à l'aide d'un modèle d'impact pour la Suisse, puis répartie entre les cantons. Selon la branche, on utilise une clé de répartition spécifique qui tient compte, d'une part, des cantons d'où provient la demande de biens intermédiaires et d'autres biens de l'hôtellerie-restauration et, d'autre part, des cantons où sont produits les biens demandés par l'hôtellerie-restauration ou ses employés.

L'importance de l'hôtellerie-restauration pour le marché du travail suisse

Afin de déterminer l'importance de l'hôtellerie-restauration pour le marché du travail suisse, d'autres sources de données officielles sont utilisées pour l'évaluation, en fonction de l'objectif visé. Les sources de données peuvent également différer en termes de méthodologie, de grandeurs de référence, de période de référence et de niveau d'agrégation. Une distinction peut également être faite entre le concept national et intérieur. Le tableau 2 présente les différentes sources de données.

Tableau 2: Vue d'ensemble des sources de données pour l'analyse de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration

Fichier de données	Méthodologie	Grandeur de référence	Période de référence	Utilisation
Statistiques de l'emploi (BESTA)	Echantillonnage (Entreprise)	Employés	Trimestre	Emploi à temps partiel/à temps plein, évolution par trimestre
Statistique des frontaliers (STAF)	Enquête exhaustive (statistique de synthèse)	Actifs occupés	Trimestre	Données sur les frontaliers, les actifs occupés par statut de résidence
Enquête suisse sur la structure des salaires (LsE)	Echantillonnage (Entreprise - concept national)	Employés (sans apprentis)	Année	Base pour les évaluations des salaires
Enquête suisse sur la population active (ESPA)	Echantillonnage (population résidente permanente)	Actifs occupés	Trimestre / (Année)	Actifs occupés selon le statut de résidence, la nationalité, la structure d'âge, le statut d'emploi, la formation, le parcours professionnel.
Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	Enquête exhaustive (Entreprise / lieux de travail)	Employés	Année	Vue d'ensemble des employés (sexe)
Statistiques de formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)	Enquête exhaustive (évaluation de registre)	Apprentis	Année	Données sur les apprentis (diplômes, contrats d'apprentissage)
Système d'information central sur la migration (SYMIC)	Enquête exhaustive	Actifs occupés	Année (moyenne)	Données sur les résidents de courte durée (< 12 mois)

Source: Tableau de Rütter Soceco

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) constitue la base de données pour un grand nombre d'indicateurs, tels que la formation professionnelle, la qualification et les données sur les indépendants. Certaines des informations de l'ESPA sont déjà disponibles au public; d'autres indicateurs ont été calculés à partir des microdonnées. En fonction de l'évaluation et des données existantes, on prend en compte tous les actifs occupés, uniquement ceux de la population résidente permanente, les employés occupés (à l'exclusion des apprentis et des indépendants) ou uniquement les indépendants.

Comme les données de l'ESPA sont tirées d'une enquête par échantillonnage auprès de la population résidente permanente de Suisse, les valeurs sont à chaque fois extrapolées à la population suisse. Les données annuelles pour lesquelles le nombre de personnes interrogées est inférieur à 50 sont indiquées entre parenthèses. En raison du petit nombre de cas, ces données doivent être interprétées avec prudence. Selon les règles de protection des données de l'OFS, les nombres de cas inférieurs à cinq ne peuvent être publiés.

Les branches de la restauration et de l'hébergement sont combinées dans l'ESPA pour former la branche d'activité hôtellerie-restauration et ne peuvent être présentées séparément.

